

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT N°1168-26
SUR LES DÉROGATIONS MINEURES
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

Aux personnes intéressées par un projet de règlement sur les dérogations mineures portant le n° 1168-26.

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 14 avril 2026, le projet de règlement n° 1168-26 sur les dérogations mineures devant s'appliquer à l'ensemble du territoire.

Ce projet de règlement ne comprend pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu **le 7 mai 2026 à 19 heures** à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable des dossiers d'urbanisme expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Directrice générale et greffière-trésorière à l'Hôtel de Ville sis au 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30.

Donné à Sainte-Julienne, ce 29 avril 2026.

(signé)
Jérôme Morin
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint